
1 Introduction

2 Analyse des dangers : ethanol99dnaturvwr

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Ethanol absolute

2.5.2 2-Propanol

2.5.3 Methyl ethyl ketone

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit ethanol99dnaturvwr
-------	--

Company	VWR International Ltd.
---------	------------------------

Date	2026-07-06
------	------------

Version	Rev0
---------	------

Auteur	Emilia 0.7.1
--------	--------------



1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **ethanol99dnaturvwr**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **Emilia** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.

L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : ethanol99dnaturvwr

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **ethanol99dnaturvwr**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	VWR International Ltd.
État physique	liquide
Forme	liquide visqueux
pH	Pas disponible
Usage	Utilisations identifiées pertinentes : réactif chimique général.
Date FDS	2017-12-30

La FDS date du 2017-12-30. Elle a donc 8 an(s).

La FDS ayant plus de 5 ans, il est *nécessaire* de demander au fournisseur de produire une FDS mise à jour.

| 2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n'a pas identifié d'erreur de classification dans la FDS.

| 2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes (SGH) :



Inflammable



Nocif / Irritant

Mentions de danger :

- **H225** Liquides et vapeurs très inflammables.
- **H319** Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence :

- **P210** P210
- **P243** Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- **P280** Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
- **P305+P351+P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement retirées. Continuer à rincer.

Transport :

- ADR : 3
- RID : 3
- ADN : n'est pas disponible
- IMDG : 3
- IATA : 3
- UN : 1170

| 2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

peau : Lavez la zone touchée immédiatement à l'eau et au savon en abondance. Enlevez les vêtements contaminés et saturés immédiatement. Si des réactions cutanées surviennent, consultez un médecin.

yeux : Rincez immédiatement l'œil à grande eau pendant 10 à 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à retirer. Continuez à rincer. Consultez un ophtalmologiste et protégez l'œil non blessé.

ingestion : Si la personne est consciente, rincez-lui la bouche abondamment à l'eau. Ne provoquez pas de vomissements. Ne lui donnez rien à manger ni à boire. Cherchez immédiatement une assistance médicale.

inhalation : Appelez un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin. Déplacez la victime à l'air frais. Gardez la personne au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquez la respiration artificielle.

| 2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Ethanol absolute

Identification

- N° CAS : 64-17-5
- N° EINECS : 200-578-6

Concentration : supérieur ou égal à 90,0

Dangers :

- **H225** Liquides et vapeurs très inflammables.
- **H319** Provoque une sévère irritation des yeux.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Oui
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Oui
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (ppm) : 1000.0 - VLE-8h (mg/m ³) : 1907.0

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

FICHE Novembre 2019 **Fiche n°48 - Éthanol** Fiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à « Éthanol » avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales. [En savoir plus](#)

Généralités

Caractéristiques

VLEPMesurage

Incendie - Explosion[2, 9, 17-19]

Pathologie - Toxicologie

Règlementation

Recommandations

2.5.2 2-Propanol

Identification

- N° CAS : 67-63-0
- N° EINECS : 200-661-7

Concentration : de 0,5 à 2,0

Dangers :

- **H225** Liquides et vapeurs très inflammables.
- **H319** Provoque une sévère irritation des yeux.
- **H336** Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Oui
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Oui
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (ppm) : 200.0 - VLE-8h (mg/m ³) : 500.0 - VLE-15min (ppm) : 400.0 - VLE-15min (mg/m ³) : 1000.0

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

FICHE Janvier 2021 **Fiche n°66 - Propan-2-ol** Fiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à « Propan-2-ol » avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales. **En savoir plus**

Généralités

Caractéristiques

VLEP Mesurage

Incendie - Explosion [16-18]

Pathologie - Toxicologie

Réglementation

Recommandations

2.5.3 Methyl ethyl ketone

Identification

- N° CAS : 78-93-3
- N° EINECS : 201-159-0

Concentration : de 0,5 à 2,0

Dangers :

- **H225** Liquides et vapeurs très inflammables.
- **H319** Provoque une sévère irritation des yeux.
- **H336** Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (ppm) : 200.0 - VLE-8h (mg/m ³) : 600.0 - VLE-15min (ppm) : 300.0 - VLE-15min (mg/m ³) : 900.0

2.5.3.1 PROPRIÉTÉS

FICHE2020Fiche n°14 - Butanone ou MéthyléthylcétoneFiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à« Butanone ou Méthyléthylcétone »avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales.**En savoir plus**

Généralités

Caractéristiques

VLEPMesurage

Incendie - Explosion[5, 6, 9, 10, 21-23]

Pathologie - Toxicologie

Règlementation

Recommandations

Bibliographie

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants – contact manuel à court terme : Matériau : caoutchouc nitrile (NBR), Épaisseur : non spécifiée, Temps de percée (temps de port maximal) : 240-480 min. Produit recommandé : VWR 112-3717 / VWR 112-1381. Gants – contact manuel à long terme : Matériau : caoutchouc nitrile (NBR), Épaisseur : 0,425 mm, Temps de percée (temps de port maximal) : > 480 min. Produit recommandé : VWR 112-0971.
Yeux	Protection des yeux/du visage : Lunettes avec protection latérale, Normes DIN-/EN : DIN EN 166. Produit recommandé : VWR 111-0432.
Peau	Gants – contact manuel de courte durée : Matériau : caoutchouc nitrile (NBR), Épaisseur : non spécifiée, Temps de percée (temps de port maximal) : 240-480 min. Produit recommandé : VWR 112-3717 / VWR 112-1381. Gants – contact manuel de longue durée : Matériau : caoutchouc nitrile (NBR), Épaisseur : 0,425 mm, Temps de percée (temps de port maximal) : > 480 min. Produit recommandé : VWR 112-0971.
Système respiratoire	Protection respiratoire : Type : Masques faciaux complets, demi-masques ou masques quart de visage, Normes DIN/EN :

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
	DIN EN 136/140. Matière : ABEK2P3. Produits recommandés : VWR 111-0206 (masque) / VWR 111-0059 (filtre).
Corps	Vêtements de protection : vêtements de protection portant l'étiquette CE, y compris les quatre chiffres de contrôle (aucune matière ou épaisseur spécifique n'est indiquée). Produit recommandé : -

| 2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Tous les processus de travail doivent être conçus de manière à ce que l'exposition par inhalation, le contact cutané et le contact oculaire soit maintenue aussi basse que possible. Utilisez une hotte aspirante (laboratoire). Si la substance est manipulée à découvert, prévoyez une ventilation locale par aspiration. Si la ventilation locale par aspiration n'est pas possible ou insuffisante, toute la zone de travail doit être ventilée par des moyens techniques.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	- Gardez le récipient bien fermé. - Conserver dans un endroit bien ventilé. - Ne conserver que dans l'emballage d'origine.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Utilisations identifiées pertinentes : réactif chimique général.